



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013**

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

LE 8 AVRIL 2013

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce huitième
jour du mois d'avril 2013, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller André Fournier
Madame la conseillère Diane Larouche
Madame la conseillère Sandra Gravel
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont absents : Monsieur le conseiller Michel Lambert
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

Sont aussi présents :
Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
Madame la greffière adjointe Ginette Audet
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Dix personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2013
4. Lecture du certificat d'enregistrement du règlement 1220-2013
5. Frais pour délivrance d'une confirmation écrite : état des taxes ou évaluation municipale
6. Autorisation de signature : opération cadastrale des lots 5 254 877, 5 254 878 et 5 254 879
7. Nomination d'un lieutenant éligible au Service incendie
8. Demande de permis d'enseigne : 4733, route de Fossambault
9. Demande d'amendement à un permis de construction : Place du Torrent
10. Dépôt rapport attestant conformité de travaux correctifs pour acceptation provisoire du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc phase 11 »
11. Amendement de la résolution numéro 114-2013
12. Mandat en ingénierie : Prolongement de la rue Désiré-Juneau
13. Remplacement de l'égout pluvial : sentier piétonnier Laurier/Louis-Jolliet
14. Adhésion au regroupement d'achats de l'UMQ pour le sel de déglçage
15. Achat d'une machine à lignes pour le terrain de soccer



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

16. Stagiaire en mécanique d'engins de chantier
17. Contrat été Gestion André Ferland
18. Contrat responsable des préposés à l'accès aux locaux
19. Demande d'organismes pour des photocopies
20. Demande d'assistance financière : Fête nationale
21. Autorisation d'achat : filet aérien terrain de balle
22. Liste des dépenses de petites caisses
23. Dépôt de la liste des engagements financiers
24. Dépôt de la liste des chèques
25. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
26. Amendement de la résolution 150-2013 : nomination lieutenant au Service incendie
27. Suivi par les élus
28. Autres sujets
29. Période de questions
30. Ajournement au lundi 22 avril 2013

Le 22 avril 2013 – 19 h 30

31. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 avril 2013
32. Consultation sur le projet de règlement APR-1219-2013
33. Lecture et adoption du règlement 1215-2013
34. Lecture et adoption du règlement 1216-2013
35. Lecture et adoption du règlement 1217-2013
36. Lecture et adoption du règlement 1219-2013
37. Approbation du plan de développement résidentiel
38. Suivi par les élus
39. Autres sujets
40. Période de questions
41. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance d'avril est ouverte.

159-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Report du point 21.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

160-2013

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2013**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 25 mars 2013
comme il a été présenté.

ADOPTÉE

**LECTURE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
DU RÈGLEMENT 1220-2013**

La greffière adjointe donne lecture du certificat d'enregistrement émis suite à la tenue du registre aux fins de recevoir la signature des personnes demandant que le règlement numéro 1220-2013 fasse l'objet d'un scrutin référendaire.

161-2013

**FRAIS POUR LA DÉLIVRANCE D'UNE
CONFIRMATION ÉCRITE DE L'ÉTAT DES TAXES
OU DE L'ÉVALUATION MUNICIPALE**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU que les frais exigibles pour la confection des documents ci-après
identifiés sont les suivants :

Confirmation écrite de l'état des taxes d'une unité d'évaluation :
10 \$ par unité d'évaluation, payable lors de la commande.

Confirmation écrite de l'évaluation municipale :
10 \$ par unité d'évaluation, payable lors de la commande.

La présente résolution abroge et remplace toute résolution antérieure
concernant le même objet.

ADOPTÉE

162-2013

**AUTORISATION DE SIGNATURE
OPÉRATION CADASTRALE
DES LOTS 5 254 877, 5 254 878 ET 5 254 879**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec, et monsieur le
directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier, à signer le plan pour
l'opération cadastrale des lots 5 254 877, 5 254 878 et 5 254 879, préparé par
monsieur Denis L. Tremblay, arpenteur géomètre, sous la minute 8619.

ADOPTÉE

163-2013

NOMINATION D'UN LIEUTENANT ÉLIGIBLE

ATTENDU qu'il y a lieu de combler l'effectif de l'état-major du Service de
protection contre les incendies;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

ATTENDU le rapport du directeur du Service, monsieur Pierre Beaumont;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que monsieur David Simard soit nommé lieutenant éligible au Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ADOPTÉE

164-2013

**DEMANDE DE PERMIS ENSEIGNE
FRÉDÉRIC CLOUTIER
4733, ROUTE DE FOSSAMBAULT**

ATTENDU la demande de permis d'enseigne commerciale déposée par monsieur Frédéric Cloutier, pour un local au 4733, route de Fossambault;

ATTENDU que cet immeuble étant situé à l'intérieur de la zone 65-C, la demande de permis doit être approuvée en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU que l'enseigne projetée rencontre la majorité des critères d'analyse au PIIA;

ATTENDU que le support à enseigne a déjà fait l'objet d'un permis de la Ville;

ATTENDU le rapport de la directrice adjointe à l'urbanisme, au développement durable, et inspectrice en bâtiment par intérim en date du 26 mars 2013;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser l'émission du permis d'enseigne demandé par monsieur Frédéric Cloutier, afin d'afficher son commerce d'horlogerie sur l'immeuble du 4733, route de Fossambault.

ADOPTÉE

165-2013

**DEMANDE D'AMENDEMENT
PERMIS DE CONSTRUCTION
4620, ROUTE DE FOSSAMBAULT**

ATTENDU la demande de modification du permis de construction déposée par monsieur Richard Cantin, président de Place du Torrent, pour la construction de 4 unités de 2 commerces et 2 logements chacune, lequel permis a été émis le 13 septembre 2012;

ATTENDU que la compagnie Matrec refuse d'aller vider les conteneurs à l'endroit prévu initialement, étant donné que les normes de la CSST fixent à 50 mètres maximum la distance pouvant être parcourue en marche arrière par les conducteurs;

ATTENDU que la nouvelle localisation dégage la marge de recul avant de 7,5 mètres comme l'exige le règlement sur les nuisances et que, de plus, des enclos seront aménagés afin de dissimuler les conteneurs;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

ATTENDU le rapport de la directrice adjointe à l'urbanisme, au développement durable, et inspectrice en bâtiment par intérim en date du 26 mars 2013;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser l'amendement au plan d'aménagement du site concernant la nouvelle localisation des conteneurs à déchets et à récupération proposée par monsieur Richard Cantin, président de Place du Torrent.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ
DES TRAVAUX CORRECTIFS POUR L'ACCEPTATION PROVISOIRE
DU PROJET « SAINTE-CATHERINE-SUR-LE-PARC PHASE 11 »**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport rédigé par monsieur Pierre Roy, surintendant aux travaux publics, attestant que les travaux correctifs requis dans la résolution 153-2013, pour l'acceptation provisoire des travaux de construction du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc phase 11 », ont été complétés en conformité aux points montrés par le liséré jaune du document intitulé « Liste des déficiences et des travaux non complétés N1 » préparé par la firme Génio, experts-conseils.

166-2013

**AMENDEMENT
DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 114-2013**

ATTENDU que ce conseil a accordé un mandat à la firme Del Degan Massé pour la préparation d'un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (résolution 114-2013);

ATTENDU la recommandation de madame Andréanne Meilleur Gaudreau en date du 4 avril 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'amender la résolution numéro 114-2013 pour y spécifier que la firme Del Degan Massé préparera un programme particulier d'urbanisme plutôt qu'un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble.

ADOPTÉE

167-2013

**MANDAT EN INGÉNIEURIE
PROLONGEMENT DE LA RUE DÉSIRÉ-JUNEAU**

ATTENDU qu'un appel d'offres pour services professionnels en ingénierie a été tenu relativement au prolongement de la rue Désiré-Juneau;

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions;

ATTENDU le rapport du directeur des services techniques sur l'analyse de conformité des soumissions;

ATTENDU le rapport du comité de sélection;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU :

- De rejeter la soumission déposée par Les Consultants S.M. inc., cette dernière étant non conforme puisqu'elle ne comportait pas de garantie de soumission. En effet, l'article 4.1 du devis exige une telle garantie et il y est spécifié que l'absence de cette garantie lors de l'ouverture des soumissions entraîne automatiquement le rejet de la soumission.
- D'accorder un contrat à la firme Dessau. Ce contrat est constitué de la présente résolution, du contenu des documents d'appel d'offres, de l'addenda numéro 1 et de la soumission déposée le 20 mars 2013. Conformément à l'article 2.17 (adjudication et contenu du contrat) du devis, le mandat est accordé pour la première étape du projet qui concerne la conception comprenant les points 1 à 6 du bordereau de soumission. Le coût du contrat est établi à 20 600 \$, taxes en sus. Cette somme est appropriée des crédits du règlement d'emprunt devant être adopté, décrétant les travaux de construction.
- D'autoriser une dépense maximale de 7 000 \$, taxes en sus, pour la réalisation de l'étude géotechnique et de l'étude de caractérisation environnementale. Le directeur des Services techniques est autorisé à accorder les mandats pour ce faire. La somme nécessaire est appropriée de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

168-2013 **REMPLACEMENT DE LA CONDUITE
D'ÉGOUT PLUVIAL
SENTIER ENTRE LES RUES LOUIS-JOLLIET ET LAURIER**

ATTENDU le rapport du directeur des services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 30 000 \$, incluant les imprévus, la contribution du fonds général et les taxes nettes pour remplacer la conduite d'égout pluvial localisée près du sentier piétonnier entre les rues Louis-Jolliet et Laurier.

Cette dépense est financée par le fonds de roulement remboursable sur cinq (5) ans.

ADOPTÉE

169-2013 **MANDAT POUR CINQ ANS
À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES
(CHLORURE DE SODIUM)**

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

ATTENDU que les articles 29.9.1 de *la Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à *la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Ville confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2018 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2017-2018;

QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville devra faire parvenir une résolution de son conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

QUE la Ville confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour les appels d'offres couvrant les saisons 2013-2014 à 2017-2018 inclusivement;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin, en remplissant à chaque année la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Ville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour la saison 2013-2014, ce pourcentage est fixé à 0,9 % pour les municipalités membres de l'UMQ et à 1,5 % pour les municipalités non-membres de l'UMQ. Pour les saisons subséquentes, ces pourcentages seront fixés annuellement et précisés dans le document d'appel d'offres;

QU'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

170-2013

**ACHAT D'UNE MACHINE À LIGNES
POUR LES TERRAINS DE SOCCER**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil autorise l'achat d'une machine à lignes pour les terrains de soccer, modèle L-1 Line Pro, de la compagnie Peintures Extra inc., au coût de 3 775 \$, taxes en sus.

Le montant de cette dépense est approprié de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

171-2013

**STAGIAIRE
EN MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER**

ATTENDU le rapport du directeur des services techniques;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'autoriser la tenue d'un stage en mécanique d'engins de chantier par monsieur Samuel Langlois pour la période du 26 avril au 16 mai 2013.

Monsieur Pierre Roy, surintendant aux Travaux publics, est autorisé à compléter et à signer les documents et rapports nécessaires.

A titre de contribution pour le travail qui sera effectué par l'étudiant, une rémunération de 100 \$ par semaine est allouée.

ADOPTÉE

172-2013

**CONTRAT D'ÉTÉ
GESTION ANDRÉ FERLAND**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'autoriser la signature du contrat avec Gestion André Ferland pour la surveillance, l'entretien et la réalisation d'activités sportives sur le site du parc du Grand-Héron pour la période estivale 2013.

La dépense au montant de 19 185,14 \$ sera imputée au poste budgétaire numéro 02-701-50-447.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

173-2013

**RENOUVELLEMENT
DU CONTRAT DU RESPONSABLE
DES PRÉPOSÉS À L'ACCÈS AUX LOCAUX**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'autoriser la signature du contrat avec monsieur Victorin Rochette comme responsable des préposés à l'accès aux locaux pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013.

La dépense sera imputée aux postes budgétaires numéros 02-701-26-451 et 02-702-23-451.

ADOPTÉE

174-2013

**DEMANDE DE SERVICE DE PHOTOCOPIES
POUR DEUX ORGANISMES**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Pierre Dolbec
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder à titre de droit acquis, le même service de photocopies à la Fabrique de Sainte-Catherine et à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier que pour les organismes affiliés. Les deux organismes conservent cependant leur statut d'organisme complémentaire.

ADOPTÉE

175-2013

**DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE
FÊTE NATIONALE**

ATTENDU que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU que la population de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier souligne la Fête nationale depuis 16 ans par le biais d'un événement organisé par la Ville et visant à susciter la participation et la fierté d'appartenance des Catherinoises et des Catherinois;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a prévu à son budget de fonctionnement des montants pour organiser la 17^e édition de la Fête nationale sur son territoire;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'autoriser madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire à présenter une demande d'assistance financière dans le cadre du Programme d'assistance aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec 2013, mis sur pied par le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir en collaboration avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ce conseil reconnaisse, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin Fête nationale du Québec et qu'il invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

176-2013

**APPROBATION DES DÉPENSES
DE PETITES CAISSES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses de petites caisses présentée pour le mois de mars 2013 et de les rembourser pour un montant total de 69,43 \$.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 3 avril 2013, laquelle comprend 117 commandes au montant de 213 799,76 \$.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 mars 2013, laquelle totalise 603 662,81 \$.

177-2013

**APPROBATION
DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2013, laquelle totalise la somme de 34 127,74 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

178-2013 **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 150-2013**
NOMINATION D'UN LIEUTENANT AU SERVICE INCENDIE

ATTENDU la résolution numéro 150-2013, adoptée le 25 mars 2013, nommant monsieur Kaven Beaumont à titre de lieutenant préventionniste à temps plein au Service de protection contre les incendies;

ATTENDU qu'il s'agit d'un nouveau poste et qu'une grille salariale doit y être assortie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil amende sa résolution numéro 150-2013 pour y ajouter le texte suivant :

La grille salariale déposée pour le poste de lieutenant préventionniste à temps plein au service de protection contre les incendies est adoptée et monsieur Kaven Beaumont est classé à l'échelon 1 de cette grille salariale.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Aucune intervention.

Il est 19 h 51.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

179-2013 **AJOURNEMENT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'ajourner cette séance au lundi 22 avril 2013 à 19 h 30.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 01.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER